Présentateur :

Bienvenue pour ce nouveau podcast consacré aux 50 ans de l'université d'Angers. Avec aujourd'hui le témoignage de Lydia Salaun qui a effectué une longue carrière à la Faculté de droit, de 1971 à 2013, soit près de 40 ans au service des étudiants. 40 ans durant lesquels les tâches administratives ont bien évolué.

Lydia Salaun :

J'ai d'abord été recrutée pour le service reprographie de la Faculté de droit, pour s'occuper de tous les documents en reproduction, c'est-à-dire à frapper à la machine, à écrire les plans de cours, les documents de TD, et les reproduire sur une offset. Je travaillais donc dans le sous-sol de la première fac, boulevard Beaussier, avec une autre collègue qui avait été la première recrutée d'ailleurs à la Fac de droit en 1969. Par la suite, j'ai participé aux inscriptions en période de d'inscription, j'allais au service scolarité. La première année, je me souviens, je tapais les cartes d'étudiant sur une machine à écrire. Il y avait, avec des carbones, plusieurs certificats de scolarité, on agrafait une photo et on timbrait sur la photo avec un grand appareil qu'il fallait presser. Par la suite, j'ai intégré le service scolarité où j'ai participé… à tout ce qui était scolarité : les inscriptions, l’accueil des étudiants, la gestion des bourses, distribution des chèques de bourses à l'époque, après avoir vérifié si les étudiants étaient assidus. On s'occupait aussi, je m'occupais des transferts de dossiers. On participait aussi, puisqu'il n’y avait pas les relevés par exemple pour les examens, les relevés de notes étaient sur les PV écrit au crayon de bois pour préparer les jurys d'examen. Après, une fois les examens, les jurys passés, on les écrivait à l'encre par-dessus pour vraiment justifier. Les comptes étaient faits à la main ou avec des petites calculatrices. Je me souviens surtout du professeur Rial qui comptait, qui faisait les comptes de tête, et qui avait toujours le bon compte pour les délibérations. Je me souviens aussi qu'on écrivait toujours à la main avec un carbone les relevés de notes qu'on envoyait aux étudiants. Les listes d'étudiants, on les écrivait aussi à la machine à écrire. On se mettait à 2 collègues pour dicter les noms pour faire des listes puisqu'on n'avait pas l'informatique qu'on connaît maintenant.

Je suis donc resté 18 ans dans ces préfabriqués qui étaient provisoires, et je suis arrivée en 1989 dans ce bâtiment-là, boulevard Lavoisier. Nous sommes arrivés en même temps que la Fac des lettres. Ici, on a commencé à un peu avoir du matériel informatique pour faire les inscriptions, mais c'était assez long. Des choses s'étaient encore compliquées et c'était les périodes où justement on a eu beaucoup, beaucoup d'étudiants. En inscription, on est monté jusqu'à 3900 étudiants à la Fac de droit dans les années 95, je dirais. On n'était pas nombreuses en personnel, ce qui posait beaucoup de problèmes au niveau des inscriptions parce qu'il y avait tout qui ne suivait pas : les enseignants, les locaux qui étaient déjà trop petits… Ce que je me souviens surtout, c'est que dans ces années-là, il y avait tellement de demandes de d'inscriptions qu'on avait mis des barrières sur le parking. Et que les étudiants attendaient, même dormaient sur place, pour être dans les premiers arrivés.

Présentateur :

Le témoignage de Lydia Salaun a été recueilli par l'Association des retraités de l'université d'Angers.

Retrouvez d'autres podcasts sur le site du 50e anniversaire de l'université.